

Androsace maxima

Androsace maxima L., *Sp. Pl.* : 141 (1753)

Androsace des champs

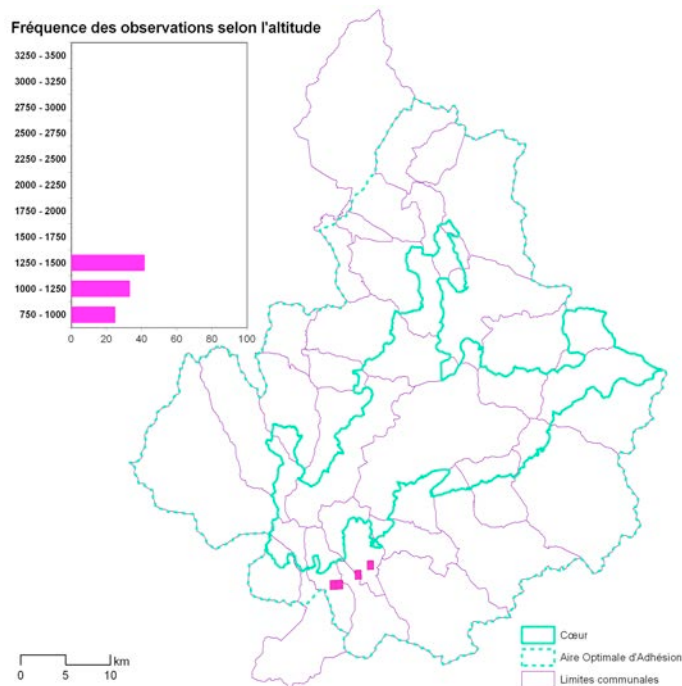
Androsace annuelle

Primulaceae

Thérophyte

Méditerranéen

Sans protection réglementaire - LRRA : en danger



© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacosse

Éléments descriptifs

L'*Androsace* des champs est une plante annuelle haute de 5 à 15 cm avec, à la base, une rosette de feuilles lancéolées de laquelle partent des tiges non feuillées portant des fleurs disposées en ombelles. Les corolles blanches ou rosées ne mesurent que quelques millimètres et sont fugaces. Elles sont insérées dans un calice à larges sépales dentés croissant après la floraison. Cette petite plante discrète et précoce ne peut pas être confondue avec d'autres *androsaces*.

Écologie et habitats

Plante des étages collinéen et montagnard, l'*Androsace* des champs est une espèce thermophile et xérophile. Associée habituellement aux moissons, elle préfère les sols argilo-calcaires des cultures extensives, labourées peu profondément. En Vanoise, elle ne se rencontre plus que sur des talus érodés au milieu des pelouses substeppiques et en bordures de luzernières et d'anciennes cultures.

Distribution

Androsace maxima est une plante à vaste aire de distribution euryméditerranéenne. En France, elle est dispersée mais plus fréquente dans la moitié est du pays. En Savoie, historiquement elle n'était indiquée qu'en Maurienne, en aval du territoire du Parc national (Perrier de la Bâthie, 1928). De nos jours, elle est encore connue à Hermillon et Saint-Julien-Montdenis et a été découverte sur un petit nombre de stations par les agents du Parc national de la Vanoise : à Villarodin-Bourget, Avrieux et Aussois.

Menaces et préservation

L'*Androsace* des champs est en régression généralisée en France. Le changement global des pratiques culturales et la quasi disparition des cultures de céréales en Vanoise sont à l'origine de sa raréfaction. Le Parc national de la Vanoise en lien avec les agriculteurs exploitant les espaces où cette espèce est présente a désormais la responsabilité du maintien de cette espèce patrimoniale. La préservation d'*Androsace maxima* pourrait s'envisager avec la mise en place de cultures conservatoires et ethnobotaniques. En 2007, la Société Botanique et Mycologique de Haute-Maurienne a initié la culture de diverses espèces messicoles sur une parcelle cultivée à des fins cynégétiques. Cette expérience mériterait d'être poursuivie en incluant, parmi les plantes à sauvegarder de façon active, l'*Androsace* des champs.